

my pension.be x +

https://www.mypension.be/fr

NL | FR | DE | EN

my pension.be

Votre dossier de pension en ligne

SE CONNECTER

Dimanche 2023



Calculez votre date de pension



Consultez votre pension complémentaire



Demandez votre pension



Consultez vos paiements

Questions fréquemment posées

Qu'est-ce qu'une identification électronique reconnue au plan européen ?

Comment puis-je me connecter avec mon identification électronique reconnue au plan européen ?

Comment puis-je me connecter via l'application mobile sur mypension.be ?

Comment puis-je me connecter avec itsme ?

À quoi dois-je faire attention lorsque je me connecte via eID ?

Qu'est-ce que itsme ?

Puis-je me connecter depuis l'étranger avec une eID ?

www.mypension.be



S'identifier à l'administration en ligne

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

[Besoin d'aide?](#)

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique



Clé(s) numérique(s) avec code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe



Authentication européenne



Important à savoir !

Une fois que vous êtes identifié(e) avec une clé numérique, vous avez automatiquement accès via CSAM à d'autres services publics en ligne sécurisés par la même clé. Cela vaut tant que la fenêtre de votre navigateur est active.

S'identifier via CSAM sur les services en ligne de l'Administration



Identifiez-vous via itsme ou eID

Identifiez-vous



1. Ouvrez l'appli itsme®
2. Sélectionnez 
3. Scannez le code QR

[Besoin d'aide?](#)

OU

Utilisez votre numéro de téléphone

 +32 ▾ | 499 88 77 66

Envoyer

Se souvenir de mon numéro de téléphone



itsme®, votre identité numérique

Utilisez itsme® pour vous identifier en ligne en toute sécurité

Téléchargez l'appli gratuite



Scannez le code QR ou entrez votre numéro de gsm



Bienvenue sur mypension.be

Ma pension légale

Mon dossier

Vous trouverez ici un aperçu de tous vos échanges avec le Service Pensions, ainsi que l'état d'avancement de votre dossier.

Vous pouvez également consulter vos nouveaux courriers comme votre décision de pension ou encore votre fiche fiscale.

Ma carrière pension

Consultez les données de carrière que nous utilisons pour le calcul de votre pension légale. Mentionnez d'éventuelles données manquantes.

Planifier ma pension

Quand puis-je prendre ma pension ? Quel sera le montant de ma pension ? Et si j'arrêtais de travailler plus tôt ? Calculez vous-même votre pension.

Mon bonus pension

Qu'est-ce que le bonus pension et comment pouvez-vous le constituer ?

Ma pension complémentaire

Ma pension complémentaire

En tant que salarié indépendant, vous pouvez vous constituer une pension complémentaire. Votre employeur peut vous le proposer ou vous pouvez en constituer une vous-même. Regardez ce qu'il en est de votre pension complémentaire.

Se constituer sa pension complémentaire soi-même

Vous êtes salarié et vous n'avez pas encore de pension complémentaire via votre employeur (ou une pension complémentaire limitée) ? Regardez ici combien vous pouvez cotiser pour la pension libre complémentaire pour les salariés (PLCS).

Cliquer sur "ma pension complémentaire"

Mes données



[Situation sociale et fiscale](#)

[Plus de détails](#)

Mes mandats

Vous aidez régulièrement quelqu'un à gérer sa pension ?

Avec un **mandat numérique**, vous recevez de manière sécurisée l'accès au dossier de pension de cette personne en tant que mandataire.

En tant que mandant, vous pouvez aussi vous-même donner accès à votre dossier à une personne en qui vous avez confiance.

[Plus de détails](#)

mypension > Ma pension complémentaire

Qu'est-ce qu'une pension complémentaire? [Plus d'info](#)

Constituer vous-même une pension complémentaire?

TOTAL **COMME TRAVAILLEUR SALARIÉ** **COMME INDÉPENDANT**

Mon dossier complet

Ma pension complémentaire: total au **01/01/2025** [i](#)

Il est possible que vos données ne soient pas encore complètes avant le 31 août 2025. [Plus d'info >](#)

72.369,93 € BRUT

RÉSERVE DE PENSION

Combien ai-je déjà épargné pour ma pension complémentaire? [Qu'est-ce que c'est?](#)

Si je prenais ma pension aujourd'hui, cette réserve du 01/01/2025 serait comparable à une pension mensuelle de : [Qu'est-ce que c'est?](#)

190,74 € PAR MOIS

[DISCLAIMER](#)

Ciquer sur "mon dossier complet"



Je souhaiterais recevoir le dossier suivant :

Année concernée 2025

Annuler > Confirmer >

Qu'est-ce qu'une pension complémentaire ?

Constituer vous-même

TOTAL = **COMME TRAVAILLEUR SALARIÉ**

Ma pension complémentaire: total au 2025 (i)

⚠ Il est possible que vos données ne soient pas encore complètes avant le 31 août 2025. [Plus d'info](#) >

start pension

RÉSERVE DE PENSION

Combien ai-je déjà épargné pour ma pension complémentaire ? [Qu'est-ce que c'est ?](#) >

Si je prenais ma pension aujourd'hui, cette réserve du 01/01/2025 serait comparable à une pension mensuelle de : [Qu'est-ce que c'est ?](#) >

72.369,93 €

BRUT

Plans comme travailleur salarié > Plans comme indépendant >

190,74 € PAR MOIS

DISCLAIMER

Sélectionner "l'année demandée"



Ma pension complémentaire: total au 01/01/2025 ⓘ



Il est possible que vos données ne soient pas encore complètes avant le 31 août 2025. [Plus d'info](#) ⓘ



RÉSERVE DE PENSION

Combien ai-je déjà épargné pour ma pension complémentaire ? [Qu'est-ce que c'est?](#) ⓘ

Si je prenais ma pension aujourd'hui, cette réserve du 01/01/2025 serait comparable à une pension mensuelle de :
[Qu'est-ce que c'est?](#) ⓘ

72.369,93 €



BRUT

Plans comme travailleur salarié ⓘ

Plans comme indépendant ⓘ



190,74 € PAR MOIS

DISCLAIMER

Cliquer sur "Confirmer"



mypension > Ma pension complémentaire

Qu'est-ce qu'une pension complémentaire? [Plus d'info](#)

Constituer vous-même une pension complémentaire?

TOTAL = **COMME TRAVAILLEUR SALARIÉ** + **COMME INDEPENDANT**

Ma pension complémentaire: total au **01/01/2025** [Plus d'info](#)

Il est possible que vos données ne soient pas encore complètes avant le 31 août 2025. [Plus d'info](#)

RÉSERVE DE PENSION

Combien ai-je déjà épargné pour ma pension complémentaire? [Qu'est-ce que c'est?](#)

Si je prenais ma pension aujourd'hui, cette réserve du 01/01/2025 serait comparable à une pension mensuelle de : [Qu'est-ce que c'est?](#)

72.369,93 € **BRUT**

[Plans comme travailleur salarié](#) [Plans comme indépendant](#)

190,74 € PAR MOIS

[DISCLAIMER](#)

Ouvrir le pdf ou le dossier



1

2

3

4

my pension.be

ma pension complémentaire

Dossier « ma pension complémentaire » 2025
Imprimé le 02/07/2025

Mes données

Mon dossier

Dans cette version imprimable de votre dossier concernant votre pension complémentaire au 01/01/2025 vous trouverez les informations suivantes :

1. Ma pension complémentaire totale
2. Ma pension complémentaire comme travailleur salarié
3. Ma pension complémentaire comme indépendant

Dans la première partie vous trouverez l'information globale sur vos droits de pension complémentaire dans tous les plans de pension auxquels vous êtes affilié comme travailleur salarié ou comme indépendant au 01/01/2025. Dans la deuxième partie vous trouverez plus de détails sur vos droits constitutifs dans les plans de pension auxquels vous êtes affilié comme travailleur salarié. La partie 2.1. vous donne un aperçu global de tous vos plans de pension comme travailleur salarié et la partie 2.2. vous donne une fiche de détail par plan de pension. Dans la troisième partie vous trouverez plus de détails sur vos droits constitutifs dans les plans de pension auxquels vous êtes affilié comme indépendant. La partie 3.1. vous donne un aperçu global de tous vos plans de pension comme indépendant et la partie 3.2. vous donne une fiche de détail par plan de pension.

Information importante

- Vous trouverez plus d'information concernant vos droits de pension complémentaire sur mypension.be sous l'onglet "ma pension complémentaire". Pour plus d'information au sujet des termes utilisés dans ce dossier, vous pouvez consulter le lexique disponible en ligne.
- Ce dossier est basé sur l'**information disponible** le 02/07/2025 dans la banque de données des pensions complémentaires (DB2P).
- L'organisme de pension (fonds de pension ou assureur) qui gère votre plan de pension complémentaire, communique ces données à DB2P. Pour cette communication, les organismes de pension se basent sur l'information (de l'organisateur ou de l'affilié) dont ils disposent au moment du calcul.
- L'**information affichée vaut au 01/01/2025** et ne tient pas compte des événements éventuellement survenus après cette date. Il est possible que les montants aient évolué entre temps.
- Les montants présentés sont **des montants bruts**. Lorsque la pension complémentaire ou la couverture décès est payée, des impôts et des cotisations sociales en sont prélevés.

Dossier de ... - Situation au 01/01/2025 - Imprimé le 02/07/2025 Page 1 sur 22

my pension.be

ma pension complémentaire



Envoyer le(s) pdf(s) via email